



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit**

WC 4.75% BLEU POWER PLAY

**N° de produit**0016135538

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées:**

Pour nettoyer et parfumer les toilettes

**Usages déconseillés:**

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques domestiques, en particulier ceux contenant de l'eau de javel

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant**

McBRIDE ESTAIMPUIS (YPLON S.A.)  
Rue Moulin Masure, 4  
7730 ESTAIMPUIS  
BELGIQUE

**Téléphone:** + 32 (0) 56 48 23 11

**Télécopie:** + 32 (0) 56 48 23 12

**Site web:** <http://www.detergentinfo.com>

**E-mail:** [product.legislation@mcbride.eu](mailto:product.legislation@mcbride.eu)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence: B : 070 245 245 (24h/24h)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit a été classé selon la législation en vigueur.

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

**Dangers Physiques**

Corrosifs pour les métaux

Catégorie 1

H290: Peut être corrosif pour les métaux.

**Dangers pour la Santé**

Corrosion cutanée

Catégorie 1

H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves

Catégorie 1

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

**Dangers pour L'environnement**

Risques chroniques pour l'environnement aquatique

Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'Étiquetage

**Contient:**

HYDROCHLORIC ACID



<b>Mention d'Avertissement:</b>	Danger
<b>Déclaration(s) de risque:</b>	H290: Peut être corrosif pour les métaux. H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de Prudence</b>	
<b>Conseils généraux:</b>	P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants.
<b>Prévention:</b>	P234: Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
<b>Intervention:</b>	P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
<b>Stockage:</b>	P405: Garder sous clef.
<b>Evacuation:</b>	P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales pour l'élimination des déchets ménagers.
<b>2.3 Autres dangers</b>	Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	N°CE	N° d'enregistrement REACH	facteurs M:	Notes
HYDROCHLORIC ACID	3 - <5%	7647-01-0	231-595-7	01-2119484862-		#



				27;		
PEG-2 OLEAMINE	0,25 - <1%	25307-17-9	246-807-3	01-2119510876-35;		
CETRIMONIUM CHLORIDE	0,01 - <0,1%	112-02-7	203-928-6	01-2119970558-23;		

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

# Cette substance est soumise des limites d'exposition sur le lieu de travail.

## Cette substance est répertoriée comme SVHC

#### Classification

Désignation chimique	Classification	Notes
HYDROCHLORIC ACID	Met. Corr.: 1: H290; Skin Corr.: 1B: H314; STOT SE: 3: H335;	Note B
PEG-2 OLEAMINE	Acute Tox.: 4: H302; Skin Corr.: 1B: H314; Aquatic Acute: 1: H400; Aquatic Chronic: 1: H410;	Aucune information disponible.
CETRIMONIUM CHLORIDE	Acute Tox.: 4: H302; Acute Tox.: 3: H311; Skin Corr.: 1C: H314; Aquatic Acute: 1: H400; Aquatic Chronic: 1: H410;	Aucune information disponible.

CLP: Règlement n° 1272/2008

Le texte intégral de toutes les phrases H est présenté dans la rubrique 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1 Description des premiers secours

<b>Inhalation:</b>	Transporter à l'air frais.
<b>Contact avec la Peau:</b>	Bien laver la peau avec de l'eau.
<b>Contact oculaire:</b>	Consulter immédiatement un médecin. Irriguer immédiatement à l'eau en abondance pendant 15 min. au maximum. Enlever les lentilles de contact éventuelles et bien écarquiller l'oeil.
<b>Ingestion:</b>	Rincer soigneusement la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Provoque de graves brûlures.

##### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Dangers:** Aucune mesure de précaution sanitaire spécifique n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

**Traitement:** Consulter un médecin en cas de symptômes.





## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Dangers d'Incendie Généraux:</b>	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
<b>5.1 Moyens d'extinction Moyens d'extinction appropriés:</b>	En cas d'incendie, utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou une brume d'eau.
<b>Moyens d'extinction inappropriés:</b>	Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les flammes.
<b>5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:</b>	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent se former.
<b>5.3 Conseils aux pompiers Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:</b>	Éviter tout contact oculaire et tout contact cutané prolongé ou répété. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter les vêtements de protection appropriés.
<b>6.1.1 Pour les non-secouristes:</b>	Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8.
<b>6.1.2 Pour les secouristes:</b>	Aucune information disponible.
<b>6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.
<b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:</b>	Établir une digue autour de grands déversements pour élimination ultérieure. Absorber le produit avec du sable ou un autre absorbant inerte. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Recueillir les déversements en récipients, sceller hermétiquement et déposer pour élimination conformément aux réglementations locales.
<b>6.4 Référence à d'autres sections:</b>	Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage:

<b>7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:</b>	Éviter tout contact oculaire. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Respectez les consignes d'utilisation. Assurer une ventilation efficace. Éviter le contact avec la peau.
---	---



**7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.:** Conserver à l'écart des matières incompatibles. Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé.

**Température de stockage:** Aucune information disponible.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** Pour nettoyer et parfumer les toilettes

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Désignation chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
HYDROCHLORIC ACID	TWA 8 heures	5,000000 ppm	8,000000 mg/m3	UE. Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), Commission européenne - CSLEP, dans leur version modifiée (2014)
	STEL 15 minutes	10,000000 ppm	15,000000 mg/m3	UE. Comité scientifique en matière de limites d'exposition professionnelle (CSLEP), Commission européenne - CSLEP, dans leur version modifiée (2014)
	VLE	5,000000 ppm	7,600000 mg/m3	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée (07 2012)

#### Directives relatives à l'exposition

Désignation chimique	Type	Source
HYDROCHLORIC ACID	Valeur Limite Court Terme Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	France. Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, INRS ED 984, dans sa version modifiée

#### 8.2 Contrôles de l'exposition Contrôles Techniques Appropriés:

Aucune information disponible.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial.

**Protection des Mains:** Matière: Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

**Protection de la peau et du corps:** Aucune information disponible.

**Protection respiratoire:** Sans objet compte tenu de la forme du produit.

**Mesures d'hygiène:** Éviter tout contact oculaire. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**Contrôles environnementaux:** Pas eFDS disponible



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État:	liquide
Forme:	liquide
Couleur:	Bleu
Odeur:	vert - fraîcheur
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.
pH:	< 2,00
Point de congélation:	Aucune information disponible.
Point d'ébullition:	> 70,00 ° C
Point d'éclair:	> 61,00 ° C
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune information disponible.
Limites d'explosivité - supérieure:	Aucune information disponible.
Limites d'explosivité - inférieure:	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité de vapeur relative:	Aucune information disponible.
Densité:	1,0220 g/cm <sup>3</sup> (20,00 ° C)
Densité relative:	1,0220
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Aucune information disponible.
Solubilité (autre):	Aucune information disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Aucune information disponible.
Température d'auto-inflammation:	Aucune information disponible.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
Viscosité, cinématique:	100,000 mm <sup>2</sup> /s
Viscosité, dynamique:	Aucune information disponible.

### 9.2 AUTRES INFORMATIONS

Teneur en COV:	UE. Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution), Annexe II, L 334/17: 0,00 g/l ~0,00 % (calculé)
Propriétés explosives:	Aucune information disponible.
Propriétés comburantes:	Aucune information disponible.
Corrosion des métaux:	>= 6,26 mm/a

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Stable dans les conditions normales de température pour une utilisation recommandée.
10.2 Stabilité Chimique:	Ce produit est stable dans des conditions normales.
10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses:	Aucune dans les conditions normales.
10.4 Conditions à Éviter:	Éviter tout chauffage ou contamination. Ne pas congeler.





- 10.5 Matières Incompatibles:** Acides forts. Comburants forts. Bases fortes.
- 10.6 Produits de Décomposition Dangereux:** En cas d'incendie, des gaz toxiques (COx, NOx) peuvent se dégager.

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### Informations sur les voies d'exposition probables

- Inhalation:** Aucune dans les conditions normales.
- Contact avec la Peau:** Provoque de graves brûlures cutanées.
- Contact oculaire:** Provoque de graves lésions des yeux.
- Ingestion:** Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer irritation et malaises.

##### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

###### Toxicité aiguë

###### Ingestion

- Mélange:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

###### Composants:

- HYDROCHLORIC ACID Aucune information disponible.  
PEG-2 OLEAMINE LD 50 (Rat): 1.260,000000 mg/kg Résultat expérimental, Étude clé
- CETRIMONIUM CHLORIDE Aucune information disponible.

###### Contact avec la peau

- Mélange:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

###### Composants:

- HYDROCHLORIC ACID Aucune information disponible.  
ACID  
PEG-2 OLEAMINE Aucune information disponible.  
CETRIMONIUM CHLORIDE Aucune information disponible.

###### Inhalation

- Mélange:** Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

###### Composants:

- HYDROCHLORIC ACID Aucune information disponible.  
PEG-2 OLEAMINE Aucune information disponible.  
CETRIMONIUM CHLORIDE Aucune information disponible.

###### Toxicité à dose répétée

- Mélange:** Aucune information disponible.

###### Composants:

- HYDROCHLORIC ACID Aucune information disponible.  
PEG-2 OLEAMINE Aucune information disponible.  
CETRIMONIUM CHLORIDE Aucune information disponible.



**Corrosion ou Irritation de la Peau:**

**Mélange:** Provoque de graves brûlures.

**Composants:**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	Aucune information disponible.
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

**Blessure ou Irritation Grave des Yeux:**

**Mélange:** Provoque de graves lésions des yeux.

**Composants:**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	Aucune information disponible.
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

**Sensibilisation**

**Respiratoire ou Cutanée:**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	Aucune information disponible.
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

**Mutagénicité des Cellules Germinales**

**In vitro**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	Aucune information disponible.
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

**In vivo**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	Aucune information disponible.
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

**Cancérogénicité**

**Mélange:** Aucune information disponible.





**Composants:**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	Aucune information disponible.
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction**

**Mélange:** Aucune information disponible.

**Composants:**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	Aucune information disponible.
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	Aucune information disponible.
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	Aucune information disponible.
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

**Risque d'Aspiration**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	Aucune information disponible.
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**Informations générales:** Contient une substance potentiellement dangereuse pour l'environnement. Les effets de ce produit sur l'environnement n'ont pas été testés.

**12.1 Toxicité**

**Toxicité aiguë**



#### **Poisson**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Composants**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	LC 50 (Danio rerio, 96,0 H): 0,100000 mg/l (semi-static) Analyse transversale fondée sur le regroupement de substances (approche par catégorie), étude clé
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

#### **Invertébrés Aquatiques**

**Mélange:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Composants**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	CE 50 (Daphnia magna, 48,0 H): 0,043000 mg/l (Static) Résultat expérimental, Étude clé
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

#### **Toxicité pour les plantes aquatiques**

**Mélange:** Aucune information disponible.

#### **Composants**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	Aucune information disponible.
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

#### **Toxicité pour les microorganismes**

**Mélange:** Aucune information disponible.

#### **Composants**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	Aucune information disponible.
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

#### **Toxicité chronique**

#### **Poisson**

**Mélange:** Aucune information disponible.

#### **Composants**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	Aucune information disponible.
CETRIMONIUM CHLORIDE	Aucune information disponible.

#### **Invertébrés Aquatiques**

**Mélange:** Aucune donnée.

#### **Composants**

HYDROCHLORIC ACID	Aucune information disponible.
PEG-2 OLEAMINE	Aucune information disponible.



CETRIMONIUM CHLORIDE      Aucune information disponible.

**Toxicité pour les plantes aquatiques**

**Mélange:**      Aucune information disponible.

**Composants**

HYDROCHLORIC ACID      Aucune information disponible.

PEG-2 OLEAMINE      Aucune information disponible.

CETRIMONIUM CHLORIDE      Aucune information disponible.

**12.2 Persistance et Dégradabilité**

**Biodégradation**

**Mélange:**      Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans ce mélange respecte(nt) les critères de biodégradabilité définis dans le Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres. Les autres composants de ce mélange sont soit environnementalement inertes ou soit absorbés dans les eaux usées et sédiments ou se dégradent en substances dont l'impact environnemental est susceptible d'être faible lorsque le mélange est utilisé comme recommandé.

**Rapport DBO/DCO**

**Mélange**      Aucune information disponible.

**Composants**

HYDROCHLORIC ACID      Aucune information disponible.

PEG-2 OLEAMINE      Aucune information disponible.

CETRIMONIUM CHLORIDE      Aucune information disponible.

**12.3 Potentiel de Bioaccumulation**

**Mélange:**      Ce produit n'est pas bioaccumulable.

**12.4 Mobilité dans le Sol:**

Aucune information disponible.

**12.5 Résultats des évaluations**

**PBT et vPvB:**      Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

HYDROCHLORIC ACID      Aucune information disponible.

PEG-2 OLEAMINE      Aucune information disponible.

CETRIMONIUM CHLORIDE      Aucune information disponible.

**12.6 Autres Effets Néfastes:**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Informations générales:**      Eliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales pour l'élimination des déchets ménagers.

**Méthodes d'élimination:**      Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.





**Emballages Contaminés:** Aucune information disponible.

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

##### ADR

14.1 Numéro ONU:	UN 1789
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	ACIDE CHLORHYDRIQUE
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	8
Étiquettes:	8
N° de danger (ADR):	80
Code de restriction en tunnel:	(E)
14.4 Groupe d'Emballage:	III
Quantité limitée	5,00L
Quantité exemptée	PIN for exception quantity
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun(e).

##### ADN

14.1 Numéro ONU:	UN 1789
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	ACIDE CHLORHYDRIQUE
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	8
Étiquettes:	8
N° de danger (ADR):	—
14.4 Groupe d'Emballage:	III
Quantité limitée	5,00L
Quantité exemptée	PIN for exception quantity
14.5 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun(e).

##### RID

14.1 Numéro ONU:	UN 1789
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	ACIDE CHLORHYDRIQUE
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	8
Étiquettes:	8
N° de danger (ADR):	80
Code de restriction en tunnel:	
14.4 Groupe d'Emballage:	III
Quantité limitée	5,00L
Quantité exemptée	PIN for exception quantity
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun(e).

##### IMDG



14.1 Numéro ONU:	UN 1789
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies:	HYDROCHLORIC ACID
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport	
Classe:	8
Étiquettes:	8
N° d'urgence:	F-A, S-B
14.4 Groupe d'Emballage:	III
Quantité limitée	5,00L
Quantité exemptée	PIN for exception quantity
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun(e).

#### IATA

14.1 Numéro ONU:	UN 1789
14.2 Nom de transport complet:	Hydrochloric acid
14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport:	
Classe:	8
Étiquettes:	8
14.4 Groupe d'Emballage:	III
Aéronefs de transport de passagers et de marchandises :	Y841
Quantité limitée:	1,00LE1
Quantité exemptée	PIN for exception quantity
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucun(e).
Uniquement par avion cargo:	Autorisé.
Uniquement par avion cargo :	856

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:** Non applicable

#### **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

##### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

###### **Règlements UE**

**Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I, Substances réglementées:** aucune

**Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II, Nouvelles substances:** aucune

**RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 (REACH), ANNEXE XIV LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION:** aucune

**Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications:** aucune

**UE. Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution), Annexe II, L 334/17:** aucune



**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 et ses modifications:** aucune

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 et ses modifications:** aucune

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 et ses modifications:** aucune

**Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V et ses modifications:** aucune

**UE. Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (SVHC), REACH:** aucune

**Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:** aucune

**Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.:** aucune

**Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.:** aucune

**RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants:** aucune

**Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail:** aucune

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en oeuvre.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Abréviations et acronymes:**  
Aucune information disponible.

**Notes:**

HYDROCHLORIC ACID	Note B	Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration. Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type "acide nitrique...%". Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.
-------------------	--------	---





**Principales références bibliographiques et sources de données:** Aucune information disponible.

**Texte des mentions H dans les sections 2 et 3**

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations de formation:** Aucune information disponible.

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

Met. Corr. 1, H290

Skin Corr. 1, H314

Eye Dam. 1, H318

Aquatic Chronic 3, H412

**Avis de non-responsabilité:** Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.